



LIGUE D'ESCRIME DE FRANCHE-COMTE

3, avenue des Montboucons

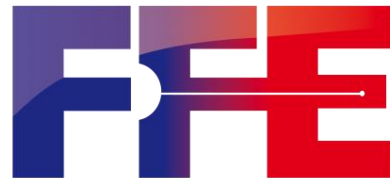
25000 BESANÇON

09 52 91 94 51

[escrime.ligue.fc@free.fr](mailto:escrime.ligue.fc@free.fr)

<http://escrime-franche-comte.com/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME



## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE du 23 septembre 2017

■ **Lieu** : Gym La Saint Claude  
37, rue Francis Clerc - 25000 BESANCON  
Salle de réunion pédagogique

■ **Date** : 23 septembre 2017 à 9h30

■ **Ordre du jour** :

- Approbation du compte-rendu du 24 juin 2017
- Election du président
- Election du bureau
- Questions diverses : réforme territoriale

■ **Présents** :

- Monsieur Kévin DESCHENES, Président par intérim de la ligue, Président du BUC escrime (6 voix), membre du CD,
- Monsieur Guy MONTEIL, Président du CD 25, Trésorier de la ligue, membre du CD,
- Monsieur Francis MARCHAL, Président du CD 90, Vice-Président de la ligue, membre du CD
- Madame Marine BICHET, Secrétaire générale du CEHD (6 voix),
- Monsieur Christophe GAINET, Président du CE de Dole (6 voix), membre du CD,
- Monsieur Gilles TERRYIN, Président du BRC escrime (6 voix), membre du CD,
- Monsieur Dominique BIGEY, Président de l'ASMB escrime (7 voix),
- Monsieur Frédéric GASPAR, Président du CE du Plateau de Valdahon (3 voix), membre du CD,
- Monsieur Frédéric GIORGIANI, membre du CD,
- Monsieur Cédric MOURIES, membre du CD
- Maître Lucas SCHAUSS, ATR de Franche-Comté,
- Madame Josette RICHARD NOTE, Chargée de développement de la ligue,

■ **Excusés** :

- Madame Raymonde MERCIER, Présidente du CE La Boyarde de Levier (3 voix),
- Monsieur Jean-François PETITOT, Président de l'ASCAP escrime (3 voix)
- Monsieur Mickaël LEFFEL, Président du CE La Prolétarienne de Saint-Claude (2 voix)
- Monsieur Joël PIDOUX, Président du CE de Champagnole (4 voix)
- Monsieur Cédric LELU, Président du CE de Rioz (5 voix).
- Madame Claire CHAPUIS, membre du CD.
- Monsieur Paul BERTRAND, Président du CE d'Arbois et du Triangle d'Or (3 voix).

Ligue d'escrime de Franche Comté ■ 3 av Montboucons 25000 BESANCON

■ Téléphone : 09 52 91 94 51 ■ Courriel : [escrime.ligue.fc@free.fr](mailto:escrime.ligue.fc@free.fr)

➤ **Les membres présents représentant 34 voix sur 63 possibles, le quorum du quart est atteint, et la séance est ouverte à 9 heures 45.**

### **Préambule du Président par intérim, Kévin Deschênes :**

Kévin Deschênes revient sur les différents échanges de mails qu'il a eus durant l'été avec Eric Rousset, président de la ligue de Bourgogne qui l'interrogeait initialement sur ses intentions concernant la création d'un CRE. Il lui a indiqué qu'en tant que président par intérim il assurait le suivi des affaires courantes dans l'attente de l'élection d'un nouveau président courant septembre. Un certain nombre de difficultés ayant eu lieu avec Eric Rousset, ces dernières années, il demandait une médiation avec intervention de la FFE et de sa présidente, Madame Isabelle Lamour. M. Rousset a continué à insister en essayant de mettre la pression tant sur la ligue de Franche-Comté que sur la FFE afin qu'elle oblige la Franche-Comté à créer un CRE dans des délais très courts et sans respect de son calendrier (AG).

Kévin Deschênes a été en contact avec Isabelle Lamour et Thérèse Salvador et leur a expliqué cette situation.

Thierry Saulnier est intervenu pour proposer ce que demande la ligue de Franche-Comté depuis février 2016, une réunion qui permettrait aux différents clubs des deux régions historiques de se rencontrer et d'échanger.

Kévin Deschênes a été contraint de répondre à ces diverses provocations qui tentent de discréditer les acteurs francs-comtois alors que ceux-ci, qu'il s'agisse des élus ou des salariés ont tous rencontré des problèmes relationnels avec Eric Rousset.

Il a donc indiqué à la Bourgogne, que seule la Présidente de la FFE et la FFE, étaient à ce jour légitimes pour conduire une médiation et piloter une rencontre entre clubs bourguignons et francs-comtois.

Il conclue en disant qu'il faudra bien du courage à tous pour organiser ce CRE.

La Fédération est prête à organiser cette médiation.

### **■ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 24 juin 2017**

Aucune remarque n'étant formulée sur le projet de procès-verbal, il est soumis au vote:

➤ **Le PV est adopté à l'unanimité.**

### **■ Election du nouveau président de la ligue**

Le président de ligue est élu jusqu'à la fin de l'olympiade. Francis Marchal a assisté au dernier Comité directeur fédéral. La réforme se met sans difficulté en place dans les autres régions.

Lors du repas qui a suivi le comité directeur, Francis Marchal a réaffirmé la volonté de la Franche-Comté d'appuyer la réorganisation sur les clubs, ce qu'Éric Rousset ne veut absolument pas entendre.

Il précise que la participation d'un élu par département pourra modérer le déséquilibre entre les deux ligues.

Il est précisé qu'une proposition avait été faite, l'introduction d'un droit de veto qui empêcherait la domination de la Bourgogne, sachant que la difficulté principale réside dans la différence de fonctionnement. Très peu de ligues se trouvent dans notre situation. Il apparaît en outre que les problèmes qui se posent dans le milieu sportif se retrouvent ailleurs également.

Il est procédé à l'élection d'un président et également d'un nouveau bureau.

Guy Monteil propose sa candidature, comme il l'avait laissé entendre, sachant qu'il est passé à 80% de son temps de travail. Kévin Deschênes ajoute que la formation dans laquelle il s'était engagé se terminant, il est prêt à travailler en soutien du nouveau président, mais ne souhaite pas présenter sa candidature à la présidence en raison des difficultés rencontrées encore cet été avec Éric Rousset.

Guy Monteil précise encore qu'il accepte cette fonction car il ne souhaite pas voir disparaître tout ce qui a été mis en place en Franche-Comté et qui fonctionne.

Un vote à bulletin secret a lieu :

➤ **Monsieur Guy Monteil est élu à l'unanimité des voix des représentants des clubs**

Guy Monteil remercie l'assemblée de la confiance qui lui est accordée et sur laquelle il compte s'appuyer.

Francis Marchal précise que la mise en place de vidéoconférences obligatoires permettra une meilleure consultation des représentants élus.

Kévin Deschênes présente sa candidature au poste de trésorier et Francis Marchal à celui de Secrétaire Général.

➤ **Messieurs Kévin Deschênes et Francis Marchal sont élus respectivement aux postes de Trésorier et de Secrétaire Général de la ligue de Franche-Comté à l'unanimité des voix du Comité directeur complété lors de l'Assemblée Générale du 24 juin 2017.**

A la demande du nouveau président du CE du Plateau de Valdahon, Frédéric Gaspar, Guy Monteil énonce les différences de fonctionnement entre la Bourgogne et la Franche-Comté.

« En Franche-Comté ces dernières années beaucoup de présidents de ligue, de comités départementaux et de clubs ont été renouvelés, et sont pour la quasi-totalité en activité professionnelle chargée, ce qui ne rend donc possible qu'un fonctionnement avec l'appui des deux salariés de la ligue comme supports sportif et administratif. La ligue de Bourgogne, elle, n'a pas de salariés pour ce faire.

Par ailleurs, grossièrement, la typologie des clubs est également différente, la Bourgogne ayant plus de gros clubs qui peuvent se passer de leur ligue plus facilement. De ce fait la ligue a un budget plus faible et s'occupe essentiellement du Haut-Niveau et du soutien à la formation. En Franche-Comté, il y a un fonctionnement beaucoup plus décentralisé, les mutualisations étant positionnées au niveau le plus élevé pour tenir compte des petits clubs (gestion des emplois par la ligue et les Cds), investissements matériels avec prêt de matériel aux clubs, soutien à l'ETR. Enfin la ligue de Franche Comté dispose de locaux pour stockage de ce matériel et de bureaux au sein de la maison régionale des ligues où se trouvent la plupart des autres ligues.

Kévin Deschênes ajoute qu'en Franche-Comté très peu de clubs sont employeurs. Les emplois sont portés par les comités départementaux ou par la ligue. Les Maîtres d'armes sont tous professionnels alors qu'en Bourgogne il s'agit souvent d'emplois secondaires.

La dynamique en Franche-Comté est fondée sur la pérennisation des emplois. Guy Monteil ajoute, tout comme Kévin Deschênes, qu'il est impossible aujourd'hui d'avoir une fonction élective au sein de la ligue tout en ayant un métier. Enfin, en Franche-Comté, les décisions sont collégiales et s'appuient sur les clubs ce qui est un acquis historique des dernières présidences à conserver. »

■ **Questions diverses**

- La représentation de la ligue auprès de la FFE est évoquée. En raison du changement de bureau, les mandats en cours semblent devoir être modifiés.

Il est proposé qu'un courrier soit envoyé par le président aux actuelles déléguées de ligue afin qu'elles abandonnent leur mandat pour qu'ils soient remis en jeu au profit d'élus plus représentatifs des actuelles instances.

➤ **Il est décidé à l'unanimité que le président envoie un courrier aux deux actuelles déléguées de ligues**

- Francis Marchal met en avant le fait que l'obligation de vidéo conférence va modifier la prédominance des gros clubs.
- La question du siège social du CRE est évoquée.
- Réunion des clubs BFC : rappel à l'écran des différents mails.

➤ **L'Assemblée Générale propose :**

- **Son accord pour une réunion des clubs des deux ligues qu'elle avait proposé le 8 février 2016 par mail à Éric Rousset (pièce jointe)**
- **Présidence de séance d'Isabelle Lamour**
- **Locaux sollicités auprès de la Région BFC**
- **Date retenue : 21 octobre 2017**
- **Lieu proposé : centre de Dijon**
- **Participants : présidents de clubs et présidents de CD ou représentants dument mandatés**
- **Un plan de séance doit être proposé au préalable.**
- **Une réunion des membres des bureaux des deux ligues et des représentants de la FFE pour une médiation pourra également être programmée le cas échéant.**

**Un courrier va être envoyé dans ce sens à la présidente de la FFE, Isabelle Lamour, lundi.**

- **Récapitulatif des objectifs de la ligue de Franche-Comté et débat ouvert.**

➤ **L'ordre du jour étant épuisé, à midi la séance est levée.**

Le président,  
Guy MONTEIL

Le Trésorier,  
Kévin DESCHENES